

# Accompagner les porteurs de projet à l'installation en agriculture

## Objectifs

1er journée : Identifier les attentes des stagiaires par rapport au thème traité. Ajustement de la formation. Appréhender le cadre de l'Installation et ses limites : dispositifs, acteurs, structures, organisation... Identifier les enjeux de l'installatio

## Enjeux

Fort de l'expérience développée depuis plus d'une dizaine d'années, les structures membres du réseau des Adear, proposent de transmettre les clés pour appréhender le domaine de l'installation et les outils et méthodes pour construire et renforcer les dispositifs à l'accompagnement mise en œuvre localement. Nous vous proposons pour cela une formation en plusieurs temps. Un 1er permettra de reposer le cadre de l'installation, l'articulation avec les différents dispositifs (installation aidée et non aidée) et les différents acteurs intervenant dans l'accompagnement des porteurs de projets. Le 2ème temps permettra de maîtriser les bases des connaissances techniques nécessaires au métier d'accompagnateur. Les 3ème et 4ème journées permettront de travailler sur les outils (alternant théorie et pratique) et méthodes d'accompagnement développés dans nos réseaux, tout en précisant le rôle et la posture de l'accompagnateur/trice.

## Pré-requis

Aucun pré-requis n'est exigé. Elle peut s'adresser à des nouveaux accompagnateurs/trices, comme à des personnes désirant approfondir leurs compétences et capacités à accompagner.

## Contenu

Programme (42h00 de formation)

Le contenu peut varier légèrement selon les attentes des participant-e-s.

1er jour - Le Cadre Général de l'Installation : les dispositifs, structures et acteurs  
Temps d'inclusion et introduction : présentation du programme et validation par les participant(e)s. Recueil des attentes et aménagement éventuel du contenu en fonction du contexte local et des objectifs des participant(e)s.

Le cadre général de l'Installation : parcours, étapes, dispositifs...et ses enjeux (locaux).  
Dispositif à l'installation aidée – articulation avec les autres dispositifs à l'installation.  
Le PPP (le Plan de Professionnalisation Personnalisé) : cadre, rôles, missions et positionnement et compétences du conseiller PPP projet et compétences.

A partir des décrets et circulaires, reprise des rôles des PAI, CNIT/CRIT, CEPPP, CDOA, AITA... l'articulation entre ces structures, qui fait quoi, quand, place et rôle des conseillers à l'accompagnement dans le dispositif à l'installation aidée et non aidée.

A partir de la circulaire, identifier les compétences à acquérir pour être conseiller PPP, compétences et/ou projet, se positionner sur l'une (ou les deux missions, en fonction du contexte local et de ses aspirations, et des types de projets susceptibles d'être accompagnés.

Appréhender les compétences nécessaires pour exercer le métier de chef d'exploitation agricole.

Travail sur les outils de la Fadear pour l'accompagnement.

Focus sur le fonds VIVEA, outil de la formation professionnelle levier pour l'installation.

Découverte et travail du guide d'accompagnement à l'installation.

Présentation des cahiers des charges PAI / CEPPP et 21 heures

Si temps suffisant sur cette journée : échanges sur l'accompagnement dans le cadre du parcours PPP : la conduite d'entretien d'un PP en parcours PPP (compétences nécessaires/acquises en lien avec son, projet d'installation), formulation d'un parcours professionnel personnalisé adapté par les conseillers PPP

Méthode : présentation diaporama, remise de supports synthétiques, illustration à partir de cas pratiques, questions-réponses.

2ème jour - L'accompagnement dans une ADEAR & la posture de l'accompagnateur/trice

Présentation d'une Adear (profil des personnes accompagnées et évolutions, données chiffrées sur accompagnement et formations)

Actions développées à l'Adear : plan d'accompagnement proposé aux porteurs de projet, phases de l'accompagnement, articulation accompagnement et formations,

Quelle posture avoir en accompagnement notions de contrat entre le début et la fin de l'accompagnement.

Exemples d'accompagnement avec approche différente

Aperçu d'outils d'accompagnement utilisés par l'Adear

## Infos complémentaires

Organisée par FADEAR

Durée de la formation 6 jour(s)

Date limite d'inscription 01/01/1970

## Tarifs

Non adhérent 1260€

Non agricole 1260€

Formation à destination des salarié-e-s en priorité du réseau Fadear et Confédération paysanne. Pour tout autre demande, nous consulter. Coût de la formation = 840 € soit 210 euros par jour (30 € / heure-stagiaire) à régler à l'ordre de la Fadear. Les rep

## Plus de renseignements

julien Melou

jmelou@fadear.org

FADEAR

Tél : 01 43 63 41 50

Mail : jmelou@fadear.org

Sites internet :

www.jeminstallepaysan.org

www.agriculturepaysanne.org

## Taux de satisfaction : %

Petit déjeuner et repas du midi pris sur le lieu de formation pris en charge par la Fadear.



## Modalités d'accès :

[Conditions générales de formation](#)

[Règlement intérieur](#)

Les ressources utiles pour l'accompagnateur et autres questions suivant le temps restant et les attentes des stagiaires : préparer et mener un entretien, comment pratiquer stages et accompagnement paysan...)

Méthode : présentation diaporama, remise de supports synthétiques jour même et a posteriori, illustration à partir de cas pratiques, questions-réponses.

3 et 4èmes jour - Comprendre l'ensemble des statuts juridiques, fiscaux et sociaux liés à une entreprise agri-rurale et les conséquences de chacun d'eux avec mise en situation par des regards sur des cas concrets

Temps d'inclusion en lien avec le thème des 2 journées de formation : présentation individuelle, attentes, difficultés rencontrées, dispositifs d'intervention, temps d'échange sur le métier.

- Statut juridique : définition de l'agricole/commerce/artisanat, inscription CFE, n° SIRET, code APE, incidence sur les baux ;
- Statut fiscal : catégories de bénéficiaires agricoles et non agricoles, régimes et modes de calcul des bénéficiaires, impositions ;
- Régimes de TVA et incidence du régime des bénéficiaires ;
- Combinaison d'activités et implications ;
- Statuts Sociaux : caisses (MSA, RSI), seuil et SMA ; principe du mode de calcul des cotisations, pluriactivité.
- Cotisants de solidarité ;
- Cas de l'autoentrepreneur ;

-...et suivant vos attentes et vos questions pratiques sur ces domaines dans le cadre de vos accompagnements de porteurs de projets...

Méthode : présentation diaporama, remise de support synthétique, illustration à partir de cas concrets, questions-réponses.

5ème et 6ème jours : Comptabilité agricole (initiation) & nos outils d'Accompagnement /méthodes d'appropriation

Temps d'inclusion en lien avec le thème des 2 journées de formation : présentation individuelle, attentes, difficultés rencontrées, dispositifs d'intervention, temps d'échange sur le métier.

\* Comprendre les principes de la comptabilité agricole  
organiser les docs comptables  
comprendre le principe de la compta en partie double (flux) et différence trésorerie  
compte de résultat bilan appréhender le calendrier de trésorerie mensuel et donc comprendre le bilan, le compte de résultat, etc...immobilisations propres et dettes, bilan d'ouv et de fermeture, comment lire les résultats du bilan, ce qu'ils indiquent... analyse d'exemples dans l'idéal (suivi trésorerie, CR et Bilan)  
comprendre le mode de calcul des bénéficiaires et impact sur les cotis. et impôts  
Sensibilisation au prévisionnel économique pour accompagner les porteurs de projets (principe, usages, déclinaisons, outils existants dans le réseau, échanges sur les questions que cela suscite).

\* Nos outils d'accompagnement, méthodes d'appropriation et bilan du cycle de formation  
Échanges sur les différents outils et méthodes d'accompagnement mobilisés à chaque étape du parcours d'un porteur de projet au sein du réseau avec un retour en terme de perception, de pratiques et de besoins (identifiés) des personnes présentes à ces journées de formation.  
Retour d'expériences et analyse de pratiques en terme d'accompagnement/d'outils/de méthodes déjà appliquées au cours du cycle de formation.  
Travail de préparation et de perfectionnement individuel et en groupes suivant les besoins à ce stade, sur de quelle manière et dans quelle mesure s'approprier les acquis de ce cycle en tant que stagiaire de la formation, dans mon contexte d'accompagnateur/trice et au sein de ma structure.

\* Bilan et Évaluation au terme de la formation ; l'évaluation porte sur deux aspects distincts :  
- l'évaluation-bilan du déroulement de la formation,  
- l'évaluation des compétences travaillées par les participant(e)s.  
Évaluation-bilan : les participant(e)s sont invités à remplir le document d'évaluation-bilan à destination des formateurs pour évaluer la prestation. Puis un tour de table est organisé, en présence de responsables de l'OF, commanditaire de la formation, au cours duquel chaque participant(e) exprime son avis sur le contenu et le déroulement

de la formation.

Méthode : présentation diaporama, remise de supports synthétiques, illustration à partir de cas pratiques, mise en situations, témoignages et retours d'expériences de praticiens, questions-réponses, théâtre forum.

### Dates, lieux et intervenants

<b>06 mai 2019</b> 09:30 - 17:30 (7hrs)	grande salle dans les locaux de la Confédération paysanne - 104 rue Robespierre 93170 Bagnolet	Animateurs et formateurs-facilitateurs de la FADEAR responsable du cycle : Martin METAYER, en charge des question d'installation et de transmission à la Fadear, Julien MELOU, responsable formation Fadear + un praticien du réseau Adear expérimenté en accompagnement à l'installation et au prévisionnel économique en agriculture.
<b>07 mai 2019</b> 09:30 - 17:30 (7hrs)	grande salle dans les locaux de la Confédération paysanne - 104 rue Robespierre 93170 Bagnolet	Francis VARENNES, Juriste-Fiscaliste Diversification agricole rural Fiscalité Sociétés (28) J2, Julien MELOU, responsable formation Fadear.
<b>29 juin 2019</b> 09:30 - 17:30 (7hrs)	grande salle dans les locaux de la Confédération paysanne - 104 rue Robespierre 93170 Bagnolet	Animateurs et formateurs-facilitateurs de la FADEAR responsable du cycle : Martin METAYER, en charge des question d'installation et de transmission à la Fadear, Julien MELOU, responsable formation Fadear.
<b>30 mai 2019</b> 08:30 - 16:30 (7hrs)	grande salle dans les locaux de la Confédération paysanne - 104 rue Robespierre 93170 Bagnolet	Animateurs et formateurs-facilitateurs de la FADEAR responsable du cycle : Martin METAYER, en charge des question d'installation et de transmission à la Fadear, Julien MELOU, responsable formation Fadear + un praticien du réseau Adear expérimenté en accompagnement à l'installation en agriculture.
<b>01 juil 2019</b> 08:30 - 16:30 (7hrs)	grande salle dans les locaux de la Confédération paysanne - 104 rue Robespierre 93170 Bagnolet	Francis VARENNES, Juriste-Fiscaliste Diversification agricole rural Fiscalité Sociétés (28) J2, Julien MELOU, responsable formation Fadear.
<b>02 juil 2019</b> 08:30 - 16:30 (7hrs)	grande salle dans les locaux de la Confédération paysanne - 104 rue Robespierre 93170 Bagnolet	Animateurs et formateurs-facilitateurs de la FADEAR responsable du cycle : Martin METAYER, en charge des question d'installation et de transmission à la Fadear, Julien MELOU, responsable formation Fadear + un praticien du réseau Adear expérimenté en accompagnement à l'installation et au prévisionnel économique en agriculture.

### Financier(s)



### Bulletin d'inscription Formation proposée par la FADEAR à nous renvoyer.

Nom Prénom : .....  
Structure : .....  
Adresse complète : .....  
Tel et E-Mail : .....  
Attentes particulières vis-à-vis de la formation : .....  
.....  
....

### Usage de vos données personnelles

Je note que les informations recueillies par la FADEAR, à partir de ce formulaire, sont nécessaires au traitement de ma demande. En soumettant ce formulaire, j'accepte que la FADEAR collecte et utilise les données personnelles que je viens de renseigner dans ce formulaire, dans le but de gérer mes demandes, commandes et abonnements et de constituer un fichier clientèle.

Si vous ne souhaitez pas recevoir d'informations commerciales de notre part, merci de le signaler : .....

Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de portabilité, d'effacement de vos données à caractère personnel, et d'un droit d'opposition et de limitation du traitement de vos données.

Vous pouvez exercer ces droits en nous contactant, à l'adresse suivante : [jmelou@fadear.org](mailto:jmelou@fadear.org)  
Vous disposez également du droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL.